



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75 001 PARIS
tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
site : www.snpespjj-fsu.org mail : snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

Jeudi 9 avril 2015 : toutes et tous en grève !

Le 9 avril la CGT, FO, Solidaires, la FSU et la Fédération Autonome de la Fonction Publique appellent à la grève dans la Fonction Publique de concert avec le secteur privé, pour lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs sur l'emploi, les conditions de travail et les salaires.

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce les choix budgétaires du gouvernement qui ne correspondent pas aux besoins des services publics alors qu'ils devraient garantir un accès égal aux droits fondamentaux de chacun. **Le budget de l'Etat entérine une baisse de 21 milliards des dépenses publiques au nom des politiques d'austérité qui plongent de plus en plus de personnes dans la précarité.** Censée apporter des solutions à la crise économique, cette politique démontre son inefficacité sociale et favorise la montée de l'extrême droite.

Dans la fonction publique, les agents supportent cette rigueur en voyant tous les ans leur salaire diminuer au 1^{er} janvier en raison de l'augmentation des cotisations retraites et en subissant le gel du point d'indice depuis 2010. A cela s'ajoutent une réforme statutaire indigente pour les catégories C et la non revalorisation de la grille indiciaire pour l'ensemble des personnels. Même l'application du NES (Nouvel Espace Statutaire) pour les éducateurs, réforme au rabais, est reportée sine die.

En ce qui concerne la Justice, il faut rappeler que le budget français est classé 37^{ème} en Europe. Les juridictions manquent toujours de moyens, les conditions d'incarcération restent toujours aussi indignes et la PJJ se retrouve la plus mal lotie au sein du ministère.

A la PJJ, le budget annoncé pour 2015 perd 5,4 millions d'euros par rapport à ce qui avait été accordé en 2014. Cela se traduit par :

- Une baisse des crédits de fonctionnement qui restreint l'activité des services et les possibilités de développer des actions avec les jeunes (absence de régie dans les hébergements, restriction des activités et des projets, réduction du parc automobile sans prise en compte de la réalité des interventions sur des territoires de plus en plus grands, restrictions sur les frais de déplacement...).
- Une impossibilité d'assurer la continuité éducative au bénéfice des jeunes en raison d'une absence de solutions diversifiées de placement et, de façon générale de services publics dans certaines villes et départements sinistrés.
- Une politique de mutualisation des moyens et l'absence d'un plan de recrutement de personnels ambitieux.
- Le gel des crédits consacrés aux opérations de rénovation et investissement immobiliers...abandon des projets de mise aux normes hygiène et sécurité, déménagements retardés.
- Une gestion comptable visant à « rentabiliser » le temps de travail des agents au détriment du temps nécessaire à la construction de la relation éducative.

Pour défendre des moyens ambitieux pour le Service Public d'Éducation au ministère de la Justice.

Pour garantir la qualité des prises en charge éducatives.

Pour l'amélioration des conditions de travail des personnels,
Le SNPES-PJJ/FSU appelle l'ensemble des agents à être en grève et à manifester le 9 avril.

Cette première mobilisation contre les politiques d'austérité doit s'inscrire dans la durée afin d'imposer à ce gouvernement d'autres choix politiques et économiques.

